L'autopartage, ça vous tente ?

CENTRE ARDÈCHE Prêter ou emprunter des véhicules entre particuliers en Centre Ardèche, c'est possible !

La Capca (communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche) veut favoriser la mobilité sur son territoire. En plus du réseau de bus T'Cap, dont l'offre s'est étoffée (voir notre article du 29 août), l'agglomération vient d'élargir son service d'autopartage.

Les élus ont présenté la nouvelle offre de mobilité lors de la rentrée de septembre. *Photo : Capca*

TROIS VÉHICULES DE LA CAPCA MIS À DISPOSITION

Jusqu'à présent, l'autopartage fonctionnait avec trois véhicules fournis par la Capca et positionnait à Privas (près de la Poste et de la gare routière). Les véhicules sont disponibles tous les jours de 4 h à 23 h et sont réservables sur le site https://clem.mobi. Le coût de la réservation est de 5 € les 2 heures avec la possibilité de réserver plusieurs créneaux d'affilée. « *Ce service marche très bien. Il y a eu 366 réservations en 2023 et déjà 235 réservations sur les six premiers mois de l'année 2024, pour environ 14 500 km parcourus. Cela rend un vrai service aux Privadois qui peuvent emprunter une voiture sur un week-end ou en semaine* », constate Jean-Pierre Jeanne, le vice-président de la Capca en charge des mobilités. Ce service d'autopartage en libre-service vient d'être prolongé sur le territoire pour une durée de trois ans.

UN NOUVEAU SERVICE

La Capca a voulu aller plus loin en cette rentrée en lançant un service d'autopartage entre particuliers. Pour cela, l'agglomération s'est associée à la société Cartage pour la mise en place d'un complément d'assurance en cas de prêt de votre véhicule. Le principe est simple : vous voulez emprunter ou prêter votre véhicule à votre ami, voisin, membre de la famille, Cartage vous propose de couvrir la franchise et le malus de votre assurance en cas d'accident. Vous êtes libre de vous arranger comme vous le souhaitez soit en se mettant d'accord sur un prix d'emprunt au kilomètre ou tous autres accords (refaire le plein, etc.). Le complément d'assurance est de 5 € par jour. La Capca subventionne au tarif de 1 €/ jour à hauteur de deux fois par mois et par personne.

ET DU COVOITURAGE

Il est aussi possible de faire du covoiturage sur le territoire du Centre Ardèche, grâce à la plateforme Karos ainsi qu'une application téléphonique disponible pour proposer l'ensemble de vos trajets quotidiens : domicile-travail, pour aller au sport ou faire vos courses. Le trajet allant jusqu'à 20 km coûte 2 € par passager. L'agglomération subventionne pour les trajets de 5 à 20 km 1 € sur les 2 € et jusqu'à deux trajets par jour. Pour les entreprises et administrations, vous pouvez inscrire votre structure pour faire profiter pendant six mois de la gratuité du covoiturage à vos salariés lorsqu'ils covoiturent en tant que passagers. Le conducteur recevra 2 € par passager transporté. À ce jour, on compte 741 habitants inscrits sur la plateforme et on compte plus de 400 trajets par mois covoituré depuis octobre 2023.

LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Autre solution de mobilité : les vélos à assistance électrique. Plus de 80 vélos sont proposés à la location par la Capca. Ils peuvent être loués pour une durée d'une semaine à un mois. Par ailleurs, 11 entreprises de l'agglo ont loué des VAE afin de les mettre à disposition gratuitement pour leurs salariés. Là, la location fluctue d'une année sur l'autre, en fonction de la météo et des kilomètres à parcourir : 110 VAE loués aux particuliers en 2022 et 86 en 2023.
Par ailleurs, la Capca poursuit le développement de pistes cyclables sécurisées. Les travaux de la voie de l'Ouvèze à Flaviac débuteront en janvier 2025 et les premiers aménagements pour relier Privas et Veyras sont également prévus pour 2025.

Estelle Prat

Pour en savoir plus :
www.privas-centre-ardeche.fr

↳ Les utilisateurs témoignent

PRIVAS Jean-Marc utilise l'autopartage pour se déplacer, Aline utilise le covoiturage et le bus. Des modes de transport écologiques et économiques !

Jean-Marc Callier vit au centre-ville de Privas. Il a adopté l'autopartage en 2021. Il n'a pas de voiture, et dit l'utiliser au minimum une fois par mois, pour faire ses courses : « *Pour 5 euros (soit 2 heures de location), je fais mes grosses courses du mois, et ça me coûte moins cher que la livraison à domicile. C'est simple d'utilisation, l'application est intuitive. Je prends la Zoé. Elle a une bonne autonomie. Je peux descendre à Montélimar et revenir sans problème* ».

Les véhicules en autopartage sont garés près de l'office de tourisme de Privas, à proximité de la gare routière. *Photo : Pascale Charmeil*

UNE BONNE INITIATIVE

Il a peu de critiques à formuler. Peut-être, une voiture en plus, intermédiaire entre la Zoé et le Kangoo, une citadine éventuellement, *parce que la Zoé est très petite et avec mon mètre quatre-vingt-huit…*, et parce qu'il a été obligé de reporter la location trois ou quatre fois. C'est peu.
Il met un autre bémol concernant la propreté, qui n'est pas toujours au rendez-vous. Et aussi, la caution de 350 €, qui impacte le plafond de la carte bancaire, ce qui peut être problématique. Mais, dans l'ensemble, « *c'est une très bonne initiative de la Capca* ».
Aline Kieffer travaille à Privas. Jusqu'au mois de mai, elle se rendait à son poste à pied. Elle habite La Voulte, et lorsque son service a déménagé à Privas, elle a cherché un moyen de transport. Son foyer ne possède qu'un véhicule. Elle s'est évidemment tournée vers les bus, et a découvert le covoiturage.

Cela crée de belles rencontres, et permet de faire des économies. Chacun y gagne : le conducteur qui touche deux euros à chaque voyage et le passager qui paye un euro. Le conducteur peut également bénéficier d'une prime de l'État de 100 €, tandis que le passager se voir offrir les six premiers mois de trajets. « *L'application est très pratique, on est géolocalisé. Le chauffeur, peut vérifier que le trajet est confirmé, et le covoitureur que son véhicule est en approche* », souligne-t-elle.

UNE OFFRE ENCORE LIMITÉE

Mais elle n'a pu continuer. En effet, les horaires ne convenaient pas. « *J'étais en retard tous les jours, et je n'aime pas ça, je devais courir et cela me stressait* ». Elle effectue donc ses trajets en bus, ce qui la fait arriver en avance. « *Il y a peu de propositions au départ de La Voulte, mais je vais voir régulièrement si de nouvelles personnes se sont inscrites. Dès que je trouve un nouveau conducteur, je recommence !* »

Pascale Charmeil

Les Évadés ont fait le show

La troupe des Évadés a conquis le public. *Photo : Pascale Charmeil*

PRIVAS

Samedi 26 octobre au soir, à la MJC de Privas, se tenait le spectacle d'improvisation des Évadés. Un spectacle burlesque, pour toute la famille. Une troupe de huit personnes accompagnée d'un animateur, qui ont provoqué les éclats de rire d'une cinquantaine de personnes.
Si vous les avez ratés, pas de souci, ils reviennent le samedi 1er février à 20 h, dans le cade de la programmation culturelle du centre social-MJC couleurs des liens.
En attendant, la MJC propose un autre spectacle familial ce samedi 2 novembre à 18 h : *Utopies* (entrée libre). Ce spectacle est issu d'une série d'ateliers auprès de plus de 50 enfants privadois, auprès desquels la Cie Fraktal a collecté plusieurs propositions de loi pour un monde meilleur et une société plus juste. Réservation conseillée ici : contact@compagniefraktal.fr/07 88 23 48 42.